Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260423-20260035-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

Date de convocation : 16 avril 2026 Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 **Quorum atteint**	L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Maire <u>Etaient présents</u> : Madame BOBONY Annaïg, Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame CALLEC Angélique, Madame CLENET Véronique, Madame CORNILLAULT Annabelle, Monsieur FAISANT Gurvan, Monsieur L'ANTHOËN Jérémie, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZÈS Benoît, Madame LE TIRANT Christine, Madame LOUTOUFI Céline, Monsieur RENAUD François, Monsieur TERRIEN Yannick, Monsieur TRÉHIOU Mickaël
	<u>Absents</u> : Représentés : Non-représentés :
Secrétaire de séance	Sindy BOURDOISEAU
Assistait également	Anne-Hélène HENRY, Secrétaire de Mairie

Rénovation du Foyer Municipal : Avenant

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux de rénovation du Foyer Municipal sont avancés. Il convient de procéder à des travaux de raccordement du bâtiment à la fibre optique, ce qui n'a pas été prévu dans le marché initial.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260423-20260035-DE

Pour ce faire, l'entreprise EUROVIA a été émis un projet d'avenant à hauteur de 1 050, 00 € HT ; 1 260,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'approuver l'avenant présenté par l'entreprise EUROVIA pour un montant de 1 050, 00 € HT ; 1 260,00 € TTC.**
- **D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Président de séance

MAIRIE DE PLEUMEUR-GAUTIER (Côtes d'Armor)